

Pour Jean-Louis Leroux, Président de Jubilation, les futurs et jeunes retraités sont aujourd'hui insuffisamment informés des besoins des associations en bénévolat et peu préparés à une « retraite utile », alors que les besoins en bénévolat sont réels. Les entreprises ont un rôle à jouer auprès de leurs salariés seniors pour faciliter la sensibilisation et la formation nécessaires et faciliter la transition travail/retraite. Les collectivités locales pourraient aussi agir, en favorisant une dynamique locale de rencontre entre ces différents acteurs pour mieux pourvoir aux besoins spécifiques en bénévolat de leurs territoires.

De votre point de vue, quels sont aujourd'hui les principaux freins à l'engagement des seniors dans les associations en France ?

Je pense qu'il y a tout d'abord un manque d'information. Les seniors ne sont pas suffisamment informés de la diversité des besoins et des opportunités qu'offrent le secteur associatif en matière de bénévolat. Le bénévolat est présenté de façon trop globale. Ce n'est pas la même chose d'aller donner un petit coup de main de temps en temps sur une mission, que de mettre ses compétences juridiques, ou en communication, ou son envie de s'investir comme administrateur, au service d'une association... Il faut distinguer le bénévolat d'action, le bénévolat de compétences et le bénévolat de responsabilité.

On constate que parmi les seniors qui s'engagent, beaucoup sont déçus. Ils ne s'attendent pas à la complexité de l'organisation qu'ils découvrent, aux particularités de son fonctionnement. Trop souvent, ils méconnaissent les différentes formes d'engagement possible, la diversité des secteurs d'activité. Nous pensons que pour s'engager, il faut le faire en connaissance de cause et en ayant pris la peine de réfléchir à ce que l'on veut faire, qui on veut aider, le temps que l'on veut y consacrer, les responsabilités que l'on est prêt à assumer.

Quels seraient, selon vous, les moyens les plus efficaces pour lever ces freins ?

Dans beaucoup de cas, la retraite est vécue comme une rupture. Nous pensons qu'il faut aborder cette échéance non plus comme une rupture mais comme une transition. Cela implique de réfléchir à son projet de vie en retraite en amont et d'y travailler. Pour ceux qui souhaitent rester actifs et utiles, c'est indispensable car ils pourront ainsi s'investir rapidement et trouver le projet qui correspond à leurs attentes. Ils vont pouvoir mettre à disposition leur temps et leurs compétences en se sentant bien. C'est un vrai choix de vie. Aujourd'hui, on est encore souvent dans des démarches d'opportunités peu construites.

Depuis 1 an, les entreprises ont une obligation de mieux accompagner leurs seniors. La préparation à la retraite est un des domaines dans lequel elles doivent agir. C'est un changement culturel fort pour elles.

Pour faire évoluer les choses, qui peut faire quoi ?

Les pouvoirs publics ont forcément un rôle à jouer. Lors des derniers colloques sur ce sujet, j'ai eu l'occasion de formuler quelques propositions concrètes, comme par exemple :

Permettre que les droits individuels à la formation (DIF) puissent être utilisés par les salariés, à 1 ou 2 ans de la retraite, pour se préparer à une retraite utile. Certains organismes de gestion de la formation refusent de reconnaître des stages de préparation à la retraite comme éligibles au titre du DIF !

Il faudrait qu'un droit à préparer sa retraite soit reconnu au salarié. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

Je crois aussi beaucoup à des approches plus territoriales, avec les collectivités locales. Celles-ci ont à faire vivre sur leur territoire un tissu associatif, sans lequel il n'y aurait pas de culture, de sport, ou de solidarité. C'est important pour elles de mobiliser des ressources humaines

permettant de faire fonctionner ces associations. Elles sont légitimes pour proposer à leurs entreprises des stages de préparation et de réflexion au projet de retraite, dans une approche très locale, en tenant compte des besoins des associations.

Je pense que l'action doit se mener sur le terrain.

De mon point de vue, la mobilisation des seniors au service de l'intérêt général n'est pas une question de choix, c'est une obligation. Par rapport à la nouvelle donne démographique, on imagine mal comment maintenir 20 millions de personnes sans aucune activité.

Les Seniors, dont l'espérance vie moyenne en bonne santé au moment de leur départ à la retraite est de plus de 20 ans, doivent garder un rôle actif au service de l'intérêt général. C'est aussi un enjeu intergénérationnel

Si seulement 5% des 700 000 personnes qui partent actuellement chaque année en retraite prenaient conscience de ça, ce serait déjà formidable !